

Études d'histoire religieuse



Louis-Antoine Dessaulles, *Discours sur la tolérance, suivi du Mémoire de l'évêque Bourget*, Présentation et notes par Adrien Thério, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2002, 103 p. 20 \$

Pierre Hébert

Volume 69, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006710ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006710ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hébert, P. (2003). Compte rendu de [Louis-Antoine Dessaulles, *Discours sur la tolérance, suivi du Mémoire de l'évêque Bourget*, Présentation et notes par Adrien Thério, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2002, 103 p. 20 \$]. *Études d'histoire religieuse*, 69, 126–127. <https://doi.org/10.7202/1006710ar>

Louis-Antoine Dessaulles, *Discours sur la tolérance, suivi du Mémoire de l'évêque Bourget*, Présentation et notes par Adrien Thério, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2002, 103 p. 20 \$

Innombrables sont les études sur l'Institut canadien de Montréal ou sur Louis-Antoine Dessaulles ; et Adrien Thério en ajoutait une tout récemment, *Joseph Guibord, victime expiatoire de l'évêque Bourget [...]*, dans le dessein de démontrer l'abus de pouvoir par l'interprétation qu'a faite l'évêque de la mise à l'*Index* des *Annuaire*s de l'Institut canadien.

Adrien Thério récidive dans le même contexte mais, cette fois, plutôt qu'une étude, c'est un document important qu'il donne à lire, le *Discours sur la tolérance* de Dessaulles. Ce document constitue la pièce maîtresse de l'*Annuaire de l'Institut-canadien pour 1868*, mis à l'*Index* le 7 juillet 1869 ; celui de 1869 subira le même destin, le 31 août 1870. L'*Annuaire* de 1868 comprenait, en plus du discours de Dessaulles (p. 4-21), une introduction du président, C. F. Papineau, puis des discours de messieurs Kerr, Greeley et Geoffrion (p. 21-26).

Adrien Thério fait suivre le discours de Dessaulles du « Mémoire de l'évêque de Montréal concernant l'appel de l'Institut canadien à la Sainte Congrégation de l'Inquisition générale », daté du 27 avril 1869, de même que d'un article à la une du *Nouveau Monde* (27 septembre 1869), non signé mais, selon Thério, attribuable au chanoine Godefroy Lamarche, directeur de ce « journal de l'évêché de Montréal ». Le *Mémoire* de Mgr Bourget expose les raisons pour lesquelles, *Annuaire* à l'appui, l'Institut est dangereux et qu'il ne peut être réformé ; s'imposent dès lors « la condamnation de l'Institut canadien » de même que « la condamnation et la mise à l'*index* de l'*Annuaire* de cet Institut pour 1868, qui met au jour les détestables principes dont il fait profession, au grand scandale des bons chrétiens. » (p. 96) Quant à l'article du *Nouveau Monde*, il ne fait pas que fustiger l'Institut ; il place ce débat dans l'agitation autour du projet d'une université à Montréal. Il ne faut pas négliger cet important fond de scène car, après la fondation de l'Université Laval en 1852, Mgr Bourget n'aura de cesse qu'il n'obtienne son université catholique, voire ultramontaine. On sait la suite : débouté par Rome, Mgr Bourget démissionne en 1876. Naîtra une succursale, l'Université Laval de Montréal, en 1878.

Heureuse initiative que la reproduction de ce *Discours sur la tolérance*, éclairé par les deux documents dont je viens de parler. En outre, Adrien Thério assortit chacun des trois documents d'une présentation, la plus nourrie étant évidemment consacrée au discours de Dessaulles. Mais, tout en applaudissant à l'exhumation de textes presque impossibles à retrouver et dont la lecture ne laisse d'être actuelle, certaines lacunes entachent à mon avis la satisfaction de (re)lire ces textes d'époque.

J'aurais préféré une reproduction *in extenso* de l'*Annuaire*. Pour quelques pages de plus, nous eussions pu lire les autres discours que j'ai signalés, et qui ont leur intérêt propre. Et pourquoi pas la constitution et les règlements de l'Institut, qui se trouvent dans l'édition de 1868 aux p. 27-30 ? Car le *Mémoire* de Mgr Bourget traite également de ces autres discours et des principes de « l'esprit de tolérance » qui percent à travers les règlements. De plus, une bibliographie sommaire aurait permis à des usagers moins habitués de poursuivre leur découverte. Ces mêmes usagers, d'ailleurs, auraient profité d'une explication des sigles, tels ACAM et MÉM. Enfin, je ne puis qu'être gêné par un parti pris manifeste de l'auteur pour Dessaulles, ou en tout cas contre Bourget ; par exemple, dans l'avant-propos consacré à son *Mémoire*, Adrien Thério discrédite l'évêque qui « va un peu vite en affaire » « dans son étude assez mal articulée ». (p. 65) Ma gêne tient assurément à ce que la collection où nichent ces textes se nomme « Documents ». Ce mélange des genres où le jugement de l'auteur folâtre avec une présomption historique ne me semble pas des plus heureux. De tels « Documents » y gagneraient en pérennité, d'autant qu'Adrien Thério laisse entendre la poursuite de cette entreprise de réédition, en particulier de la seconde partie de l'*Annuaire* de 1869, intitulée *L'Index*, poursuite tout à fait souhaitable.

Pierre Hébert
Université de Sherbrooke

Paul Aubin, *Les communautés religieuses et l'édition du manuel scolaire au Québec, 1765-1964*. Sherbrooke, Éditions Ex Libris, 2001. 131 p. (Cahiers du GRÉLQ, n° 8). 20 \$

Cet ouvrage de Paul Aubin s'inscrit dans une série de publications portant sur l'histoire des manuels scolaires québécois publiée par le Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec les éditions Ex Libris. L'ouvrage tire sa source du catalogue, élaboré par l'auteur, des manuels scolaires produits (entièrement ou en partie) au Québec depuis 1765. Cet outil de recherche fait bien ressortir l'importance de l'édition scolaire au sein des communautés religieuses, qui assument 4 046 publications, soit près de 45 % de l'ensemble des manuels québécois. Tout en expliquant la présence marquée des congrégations dans le secteur très lucratif de l'édition scolaire, le présent ouvrage aborde « le comportement des communautés en tant que maisons d'édition et les circonstances qui ont favorisé leur émergence » (p. 8). Pour ce faire, les six chapitres de l'ouvrage traitent, d'une part, de la façon dont les structures internes des communautés religieuses influencent leur activité éditoriale, et, d'autre part, des rapports que les congrégations éditrices entretiennent